ADDRESS OF THE HOLY FATHER
POPE JOHN PAUL II
TO H.E. MR TIBAMANYA MWENE MUSHANGA
NEW AMBASSADOR OF THE REPUBLIC OF UGANDA
*TO THE HOLY SEE**

28 May 1998

Monsieur l'Almbasssadeur,

1. Je suis heureux de vous accueillir au Vatican et d'accepter les Lettres par lesquelles vous êtes nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Ouganda près le Saint-Siège. Profondément reconnaissant pour les salutations que vous m'avez présentées de la part de votre Président, S.E. M. Yoweri Museveni, je vous prie de bien vouloir lui transmettre en retour mes salutations cordiales. Gardant le vif souvenir de ma visite pastorale dans votre pays en 1993, et de l'hospitalité généreuse qui me fut réservée, je profite de cette occasion pour renouveler au bien-aimé peuple ougandais l'assurance de mes prières afin qu'il continue à œuvrer avec sagesse en vue du développement de son pays et de la paix et de la justice en Afrique.

2. Nous pouvons noter avec satisfaction plusieurs signes de progrès et de stabilité sur votre continent en général; en effet, beaucoup a été fait avec succès pour effacer la plupart des troubles, des tensions et des effusions de sangs des époques précédentes. Pourtant, nous ne pouvons ignorer le fait que certaines régions d'Afrique continuent de ployer sous l'ombre cruelle et destructrice des conflits et des agressions, mettant en évidence le fait que les menaces à la paix n'ont pas toutes été surmontées. Votre pays lui-même n'a pas été épargné par les nouvelles explosions de violence qui, éclatant toujours plus, continuent de frapper les populations et les États. Nous constatons donc que le désir de maintenir vives les inimitiés du passé et la tentation d'alimenter les conflits du passé demeurent encore forts. C'est pour cela que les peuples, les gouvernements et les organisations internationales doivent unir leurs forces et œuvrer ensemble afin de remplacer la discorde par le dialogue et par la réconciliation. Une contribution importante à

cette tâche pourrait être apportée en développant les mécanismes concrets visant à promouvoir un échange honnête entre les parties en conflit, en rapprochant les factions opposées et en œuvrant avec détermination afin d'aider les personnes divisées par la rancœur et par la mauvaise volonté à redécouvrir les bienfaits de la coexistence pacifique et
3. Le plus grand défi se trouve sans doute au niveau de l'éducation: car une société qui veut être véritablement civilisée et qui désire contribuer au progrès des peuples doit cultiver chez chacun de ses membres une compréhension objective et ouverte des autres. Une telle compréhension est inestimable pour aider les personnes à accepter les traditions sociales, culturelles et religieuses différentes des leurs. De plus, cela représente la première étape vers la réconciliation, car «le respect des diversités constitue une condition nécessaire et une dimension déterminante pour d'authentiques relations entre les individus et entre les collectivités» (Message pour la Journée mondiale de la Paix 1997, n. 3). Les conflits amers et les agressions armées, même s'ils semblent résoudre les problèmes présents, ne réussissent qu'à aggraver les difficultés et à provoquer des tragédies et des destructions supplémentaires.

C'est pour cette raison que, dans toutes les parties du monde, le Saint-Siège encourage les peuples et leur gouvernement à s'élever au-dessus de la «culture de la guerre» et à rejeter le cercle vicieux de la mort et de la violence. L'Église elle-même est profondément préoccupée par la dimension sociale de la vie humaine, qui est une partie essentielle du message chrétien (cf. Centesimus annus, n. 5); c'est pourquoi elle invite ses membres à prendre une part active à la vie politique, économique et sociale de leur pays respectif et à imprégner ces domaines de la lumière de la foi et du message de réconciliation et de pardon contenu dans l'Évangile.

4. Aujourd'hui, les exigences de la justice sont telles qu'à chaque fois qu'un mal est commis, il doit être reconnu et si possible, réparé. Mais la justice humaine est fondée, en dernière analyse, sur la loi de Dieu et sur son dessein de salut pour l'humanité (cf. Dives in misericordia, n. 14). C'est pourquoi la justice ne se limite pas à décider de ce qui est juste entre les parties en conflit, mais vise avant tout à rétablir des relations authentiques avec Dieu, avec les autres et avec soi-même. C'est pourquoi il n'existe pas de contradiction entre le pardon et la justice; le pardon n'amoindrit pas les exigences de justice mais cherche à réintégrer les individus et les groupes dans la société, et les États dans la Communauté des nations, à travers un sens renouvelé de responsabilité et, si possible, de solidarité avec les victimes des injustices passées.

C'est pourquoi toutes les personnes sont appelées à rechercher la réconciliation et à œuvrer ensemble en vue d'édifier une société dans laquelle la dignité pour la personne humaine et le respect pour les droits humains représentent une norme de conduite pour tous — pour les individus, pour les gouvernements et pour les organismes internationaux. L'Afrique elle-même, puisant dans ses valeurs et ses traditions les plus nobles, possède la force et l'inspiration pour croître dans la solidarité, la justice et la réconciliation; les Africains eux-mêmes peuvent s'aider mutuellement à progresser vers une vie meilleure, à édifier une société plus libre et plus fraternelle sur leur continent.

5. Excellence, vous avez présenté différentes priorités que votre gouvernement s'est fixées dans le cadre de ses efforts visant à conduire l'Ouganda vers une nouvelle ère de paix et de prospérité. Vous trouverez chez les fidèles catholiques de votre pays des collaborateurs enthousiastes pour assurer l'accomplissement concret de ces priorités, en particulier la promotion et la protection des droits humains, la démocratisation des institutions gouvernementales, le soulagement de la pauvreté, et l'amélioration des structures d'éducation. A travers le réseau d'écoles et de programmes d'assistance sociale établi par l'Église, les prêtres, les religieux et les laïcs continueront à œuvrer en Ouganda pour le bien-être de tous leurs concitoyens en particulier les jeunes générations, qui représentent la plus grande ressource de votre pays.

Monsieur l'Ambassadeur, au début de votre mission, je vous offre mes meilleurs vœux et je vous assure que les divers bureaux du Saint-Siège coopèreront par tous les moyens à l'accomplissement de vos hautes responsabilités. Sur vous et sur tout le peuple d'Ouganda, j'invoque les Bénédictions abondantes de Dieu tout-puissant.

---

*_L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française_ n.29 pp.3, 6. © Copyright 1998 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana